



CENTURY 21 LIMAYRAC

BAREME D'HONORAIRES

HONORAIRES POUR LA TRANSACTION

Sur le prix de vente TTC, inférieur à 15 000 €	1500 € TTC
Sur le prix de vente TTC, de 15 000 € à 50 000 €	10 % TTC
Sur le prix de vente TTC, de 50 001.00 € à 100 000 €	8 % TTC
Sur le prix de vente TTC, de 100 001.00 € à 200 000 €	7 % TTC
Sur le prix de vente TTC, de 200 001.00 € à 400 000 €	6 % TTC
Sur le prix de vente TTC, supérieur à 400 001 €	5 % TTC

Ces honoraires sont à la charge du vendeur.

Pour les biens faisant l'objet de droit de préemption, urbain renforcé (DPU), les honoraires seront aussi à la charge du vendeur.

HONORAIRES POUR LA LOCATION

13 € / m² charge locataire et 13€ / m² charge bailleur

Ces honoraires sont à la charge du locataire et du bailleur ;

Ils comprennent :

- Les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail facturé **10 € / m²**
- Les états des lieux entrée et sortie facturés **3 € / m²**